

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE VERSEMENT AU PEG EDF

Votre numéro d'entreprise : 09211
Nom de votre entreprise : GROUPE EDF

A adresser à :
L'AGENCE EGEPARGNE
Service 8571
14047 CAEN CEDEX 4

Votre identification

M. Mme Nom : Prénom :
Numéro de sécurité sociale : NNI :
Adresse de résidence :
Code postal : Ville :
Entreprise : Unité d'appartenance : Code d'appartenance :
Tél : Tél. Prof :

Adhésion au PEG EDF

Je déclare être salarié(e) du groupe EDF depuis plus de 3 mois, avoir pris connaissance du règlement du PEG EDF et y adhérer.

Cachet de l'entreprise (obligatoire) :

Date et signature du salarié :

⚠ Le montant total annuel des versements volontaires (intéressement inclus) dans les plans d'épargne salariale ne peut excéder 25 % de la rémunération annuelle brute du salarié ou 25 % de la pension annuelle brute pour les retraités.

Modes de versement et choix d'investissement

Je souhaite faire des versements ponctuels par CARTE BANCAIRE

- Rendez-vous sur www.egepargne.com, rubrique "Vos opérations" puis "Demande de versement par carte bancaire".
(Voir modalités pratiques au verso de ce bulletin)



Je souhaite faire des versements ponctuels par

Je souhaite faire des versements réguliers par

Choix d'investissement (minimum de 20 € par FCPE)	PRELEVEMENT MENSUEL (Joindre un RIB ou RICE)	et / ou	CHEQUE ⁽²⁾ (versement ponctuel)
<input type="checkbox"/> EGEPARGNE SECURITE €	 €
<input type="checkbox"/> EGEPARGNE 1 €	 €
<input type="checkbox"/> IMPACT ISR RENDEMENT SOLIDAIRE €	 €
<input type="checkbox"/> EGEPARGNE 2 €	 €
<input type="checkbox"/> EGEPARGNE CROISSANCE €	 €
<input type="checkbox"/> EGEPARGNE ACTIONS ISR €	 €
<input type="checkbox"/> ACTIONS EDF ENERGIE OUVERT ⁽¹⁾ €	 €
	TOTAL DE MES PRELEVEMENTS €		TOTAL DE MON CHEQUE* €

* Mon chèque doit être égal au montant total du versement et respecter le plafond annuel des versements autorisés.

⁽¹⁾ Pour les agents en activité de RTE, les versements sur ce fonds ne sont pas autorisés.

⁽²⁾ Mon chèque est issu de mon compte bancaire individuel ou joint.

Tournez SVP 

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

À compléter et signer en cas de versement par prélèvement en joignant obligatoirement un RIB ou RICE.

Type de paiement : Paiement récurrent

Référence unique du mandat (RUM)* *Votre RUM sera consultable sur notre site Internet dans la rubrique « Vos opérations » et « Demande de versement par prélèvement sur compte bancaire »	MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (CADRE RESERVÉ À NATIXIS INTERÉPARGNE)	NATIXIS INTERÉPARGNE
--	---	----------------------

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Natixis Interépargne à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Natixis Interépargne. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom Prénom(s)
Adresse
Code postal Ville Pays
IBAN BIC
Dénomination sociale et adresse du créancier (adresse de retour du mandat) :
NATIXIS INTERÉPARGNE - AGENCE EGEPARGNE - SERVICE 8571
14047 CAEN CEDEX 4
I.C.S (Identifiant Créancier SEPA) : **FR76ZZZ245313**
Date ____/____/____ Lieu
Signature

➤ Montant minimum par versement individuel

20 € pour un versement individuel par carte bancaire, par prélèvement automatique ou par chèque pour chacun des FCPE.

➤ Versement ponctuel par carte bancaire

Si j'ai déjà effectué un versement dans le PERCO EDF ou dans le PEG EDF géré par l'AGENCE EGEPARGNE - NATIXIS INTEREPARGNE, j'ai la possibilité d'effectuer à tout moment un versement volontaire par carte bancaire (dans le cas contraire, vous pouvez procéder par chèque ou par prélèvement).

Pour cela, je me connecte sur www.egepargne.com et je suis le chemin suivant : sur l'Espace Sécurisé Epargnants, je saisis mes identifiants : numéro d'entreprise (09211) et code serveur puis mon mot de passe. Je peux demander un nouveau mot de passe directement sur l'Espace Sécurisé Epargnants en cas d'oubli ou si je n'en dispose pas encore.

Après identification, je clique sur " vos opérations " puis je sélectionne la rubrique "Demande de versement par carte bancaire " et je suis les instructions figurant à l'écran.

Ma demande de versement est prise en compte sous un délai de 1 jour ouvré. Les sommes versées sont ensuite investies, pour chaque FCPE, sur la valeur liquidative qui suit.

➤ Versement régulier par prélèvement mensuel sur compte bancaire

Pour un même compte bancaire, si je n'ai pas déjà un prélèvement automatique en cours au titre de mes versements mensuels sur un autre plan d'épargne du groupe, je remplis le mandat de prélèvement SEPA au recto et l'envoie à l'Agence Egepargne - Service 8571 - 14047 CAEN CEDEX 4. **Je joins au présent bulletin un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou de Caisse d'Epargne (RICE) que j'adresse également à l'Agence Egepargne.**

Ces documents dûment remplis et signés doivent parvenir au plus tard le 15 du mois pour que mon versement soit pris en compte sur le mois en cours. Ceux parvenus après le 15 seront pris en compte le mois suivant.

Une fois ma demande enregistrée, je pourrai la modifier directement sur www.egepargne.com ou par simple demande écrite.

Ma demande de modification sera prise en compte dans les mêmes conditions que précisées ci-dessus.

➤ Versement ponctuel par chèque

J'établis un chèque libellé à l'ordre de Natixis Interépargne en indiquant au dos mon numéro de Sécurité Sociale, le nom de mon entreprise et en précisant "**PEG EDF**". J'adresse mon chèque accompagné du présent bulletin dûment rempli, **daté et signé** à l'Agence Egepargne.

Mon **versement** ne peut être tiré du compte bancaire d'une tierce personne. Il doit obligatoirement provenir de **mon compte bancaire personnel** (individuel ou compte joint).

Je recevrai en retour un avis d'opération récapitulatif matérialisant mon versement volontaire et son éventuel abondement.

IMPORTANT : si votre bulletin est mal complété, votre demande de versement ne pourra pas être prise en compte.

Pour Communiquer avec Nous

 Rendez-vous sur notre site www.egepargne.com.

 **AGENCE EGEPARGNE - Service 8571 - 14047 CAEN CEDEX 4**

 Pour toute information complémentaire, l'AGENCE EGEPARGNE est à votre disposition au 02 31 07 79 21, du lundi au vendredi de 08h30 à 18h.